



United Nations
Climate Change Secretariat

Executive Secretary

Nations Unies
Secrétariat sur les changements climatiques

Secrétaire exécutive

Date: 7 septembre 2015
Référence: CAS/M&C/COP 21/SEPT.15
Page 1 sur 5

NOTE D'INFORMATION

Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques COP 21/CMP 11, du 30 novembre au 11 décembre 2015 Paris (Le Bourget), France

Le Secrétariat de la CCNUCC s'engage à mettre en œuvre des pratiques de développement durable telles que l'amélioration de la gestion des opérations et des installations, en se fondant sur les efforts en cours et en favorisant la maîtrise des coûts, ainsi qu'une écologisation des sessions de la CCNUCC, en coopération avec les pays d'accueil.

En approuvant le budget du programme du secrétariat de l'exercice biennal 2010-2011¹, la Conférence des Parties a encouragé le Secrétaire exécutif à "continuer de prendre des initiatives visant à réduire le volume des émissions de gaz à effet de serre imputable au fonctionnement et aux activités du Secrétariat".

Diffusion: Aux Parties et aux Etats observateurs par l'intermédiaire de leurs centres nationaux de liaison sur le changement climatique et de leurs missions diplomatiques accréditées auprès de la République fédérale d'Allemagne et de la République française ainsi qu'auprès des services et des organismes du Secrétariat des Nations Unies, des institutions spécialisées et des organisations apparentées, des organisations intergouvernementales et des organisations non-gouvernementales admises au titre d'observateurs par la Conférence des Parties.

¹ FCCC/CP/2009/11/Add.1, décision 12/CP.15



Page 2

Dans ce contexte et dans le cadre de l'effort global du Secrétariat en matière de développement durable ainsi que de l'engagement exemplaire du Gouvernement français à accueillir une COP 21/CMP 11 durable, je suis heureuse d'informer les participants au processus de la CCNUCC des actions entreprises pour réduire l'empreinte carbone de la conférence et minimiser le gaspillage de ressources lié à celle-ci (voir le détail en annexe). Votre coopération et votre soutien dans cette importante entreprise seront hautement appréciés.

Sincèrement,

(Signé par Richard Kinley pour)

Christiana Figueres



Annexe

Actions visant à réduire l’empreinte carbone de la conférence

Voyage et transports	<p>Les participants en mesure de le faire sont invités à envisager de compenser l’empreinte carbone associée à leur participation à la conférence.</p> <p>La majeure partie de l’empreinte carbone du Secrétariat est à imputer aux déplacements des participants et du personnel pris en charge pour assister aux réunions. Pour s’efforcer de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la Secrétaire exécutive de la CCNUCC a décidé que tous les déplacements du personnel entre Bonn et Paris se feraient en train, ce qui génèrera beaucoup moins d’émissions que des voyages en avion. Afin de compenser le solde résiduel, le Secrétariat achètera des CER et annulera un montant équivalent de son empreinte carbone globale, compensant ainsi ses émissions y compris celles entraînées par le déplacement à Paris de personnels et de participants pris en charge.</p> <p>Pour la durée des réunions tenues avant les sessions et pendant la COP 21/CMP 11, le gouvernement français prévoit de faciliter les déplacements gratuits à l’intérieur de la ville de Paris et entre Paris et Le Bourget pour tous les participants enregistrés, grâce à l’utilisation du système de transports publics existant lorsque cela est possible et d’un service spécial de navettes dans certaines zones. La prise en charge groupée à partir des hôtels sera encouragée lorsqu’il n’y a pas d’option de transport local.</p>
Hébergement	<p>Choisir, si possible, un hôtel qui fonctionne de façon responsable du point de vue de l’environnement (par ex. : gestion de l’énergie durable et réutilisation du linge de toilette et de la literie) et se trouve à proximité d’un transport public. L’agence désignée pour les questions d’hôtellerie peut guider les choix et être contactée via le lien indiqué sur le site Internet du pays d’accueil (http://www.cop21.gouv.fr/en/practical-arrangements/entertainment).</p>
Restauration	<p>Une grande partie des options de restauration disponibles sur le site de la conférence provient de sources responsables, avec notamment des denrées saisonnières et locales, et il sera tout particulièrement veillé à éviter tout gaspillage. Un partenariat est prévu avec une ONG française qui redistribuera les denrées invendues à des personnes dans le besoin de la région Île-de-France.</p> <p>Le kit d’accueil pour tous les participants comprendra une bouteille d’eau réutilisable qui pourra être remplie avec de l’eau du robinet aux fontaines d’eau mises à disposition sur tout le site de la conférence.</p>
Quotas d’envois	<p>Afin de réduire l’empreinte carbone de la conférence et du fait de considérations logistiques telles que le stockage, le secrétariat ne sera pas en mesure de recevoir des envois dépassant un poids cumulé total de 150 kg par Partie et organisation observatrice. Les Parties et organisations observatrices ayant aménagé des “zones”² à l’intérieur des bureaux de la délégation, à des fins commerciales, bénéficieront d’un supplément de 50 kg par « zone ».</p>

² Dans ce contexte, une ‘zone’ représente un espace nettement défini et délimité, inclus en tant que tel dans le schéma de répartition des espaces du secrétariat, quelle que soit sa taille, où les Etats membres présentent leurs réalisations, produits et services en matière de lutte contre les changements climatiques.



Economie circulaire	<p>Utilisez les collecteurs de déchets fournis pendant la session et réutilisez ou recyclez vos déchets dans la mesure du possible. Des bénévoles seront à votre disposition sur le site pour vous aider à effectuer le tri sélectif des articles dont vous voudrez vous débarrasser.</p> <p>Il est fortement recommandé aux Parties et organisations prévoyant d'effectuer des envois de conserver les emballages d'origine en bon état en vue de les réutiliser pour réexpédier les articles restants à la fin de la conférence, réduisant ainsi le volume de déchets. Un service commercial sera proposé sur le site dans les cas où des conditionnements supplémentaires seraient nécessaires pour retourner des envois.</p> <p>Il convient de déployer tous les efforts possibles pour minimiser la génération de déchets.</p>
Réutilisation des cordons des badges	<p>Veillez conserver le cordon du badge de la CCNUCC pour qu'il puisse être réutilisé à la prochaine session de la CCNUCC.</p>
Diffusion électronique des informations	<p>Dans l'objectif de réduire de façon significative l'utilisation et le gaspillage de papier à la conférence, les critères de sélection des manifestations parallèles et des expositions comprennent à présent l'engagement par les organisateurs de manifestations parallèles et d'expositions de diffuser toute la documentation uniquement sous format électronique. Il est demandé aux organisateurs de manifestations parallèles et aux exposants de charger des fichiers électroniques sur le site Internet de la CCNUCC, d'afficher leurs codes QR sur leur stand d'exposition ou dans les salles où se déroulent les manifestations parallèles, et de promouvoir, le cas échéant, leur site Internet et leurs applications mobiles.</p> <p>Le calendrier des manifestations parallèles sera annoncé via le site Internet de la CCNUCC, la brochure en ligne sur les manifestations parallèles et les expositions, les écrans de télévision en circuit fermé et l'application mobile gratuite de la CCNUCC "Negotiator". Le site Internet de la CCNUCC peut afficher des informations sur les manifestations extérieures.</p> <p>Dans ce contexte, veuillez noter que des mises à jour quotidiennes sur les négociations, comme Bulletin des négociations de la Terre, ECO et Third World Network, seront diffusées sous format électronique. Afin d'en faciliter l'accès, comme lors des sessions précédentes, le secrétariat postera des liens dans le programme du jour permettant d'accéder à ces mises à jour. Les organes de publication pourront souhaiter afficher une copie avec des codes QR sur leur stand d'exposition.</p> <p>Conformément aux objectifs de l'Initiative de réduction de la consommation de papier, le programme du jour de la conférence continuera à n'être disponible que sous format électronique. Une version PDF sera postée chaque matin sur le site Internet de la conférence de la CCNUCC.</p> <p>Le Studio Changement climatique offre aux délégués une option supplémentaire de diffusion de l'information, notamment sous la forme d'interviews qui seront diffusées et archivées sur le site Internet de la CCNUCC.</p> <p>Les participants sont priés de s'abstenir de diffuser des documents non officiels, tels que des publications et des informations concernant d'autres réunions ou de futures conférences. A titre exceptionnel, et sous réserve de l'autorisation écrite du Secrétariat, des messages et des invitations personnalisés relevant clairement d'une Partie ou d'une organisation observatrice autorisée pourront être diffusés et collectés par l'intermédiaire du bureau d'information situé sur le site de la conférence. Les participants sont priés de bien vouloir consulter régulièrement le bureau d'information à cet effet. Veuillez noter que le secrétariat encourage vivement la diffusion électronique des informations, notamment par l'utilisation de clés USB.</p>



Utilisation du papier	<p>Les participants sont priés de n'imprimer et photocopier que le strict nécessaire avant et pendant les sessions. Un fois sur le site du Bourget, ne demander que les documents essentiels auprès du Service de documentation.</p> <p>Imprimer et photocopier recto verso et choisir la taille minimale de police assurant la lisibilité.</p> <p>Récupérer et réutiliser les feuilles de papier imprimées d'un seul côté.</p> <p>Tout papier utilisé (par ex. matériel promotionnel, programmes, panneaux) doit être recyclé à 100 pour cent, avec un minimum de 65 % de matières recyclées après consommation et sans chlore élémentaire ou sans chlore. L'utilisation de tirages couleur doit être restreinte à un minimum.</p> <p>Songez à proscrire l'utilisation de cartes de visite professionnelles. De nombreuses applications pour smartphone permettent d'échanger des cartes de visite professionnelles numériques qui sont automatiquement mises à jour en cas de changements, et de scanner ou de stocker des informations personnelles transmises par d'autres personnes.</p>
Economies d'énergie	<p>Veuillez éteindre la lumière et les équipements TIC s'ils ne sont pas utilisés et permettre ainsi l'activation des fonctions d'économie d'énergie.</p>
Vérification par une tierce partie du système de gestion durable des événements de la COP 21/CMP 11 selon la norme ISO 20121	<p>ISO 20121 est la norme internationale, créée par l'Organisation internationale de normalisation, qui spécifie les exigences pour les systèmes de management responsable des événements et offre des lignes directrices permettant de se conformer à ces exigences. C'est un outil concret qui permet d'organiser un événement de telle manière qu'il réponde aux trois dimensions de la durabilité : économique/ financière, environnementale et sociale.</p> <p>La norme a été conçue pour répondre aux exigences de gestion plus durable pour toutes les activités liées à un événement, pendant tout le cycle de gestion. Elle exige des organisations qu'elles prennent acte de leur relation avec et de leur impact sur la société et des attentes de la société par rapport à ces événements.</p> <p>La COP 21/CMP 11 est la première Conférence des NU sur les changements climatiques qui s'efforce d'obtenir la certification ISO 20121. Ce faisant, le gouvernement français souhaite établir et mettre en œuvre un système de management responsable des événements ; garantir qu'il est conforme à sa politique déclarée en matière de développement durable et faire preuve de son respect volontaire de la norme.</p> <p>Le processus se déroule en trois étapes :</p> <ol style="list-style-type: none">1) Diagnostic: les principaux acteurs internes et externes engagés dans l'organisation des sessions de Paris ont été interrogés sur leurs attentes et leur vision en matière de durabilité. Cela a été suivi par un audit du Bureau Veritas, organisme international proposant des services de certification, qui a attesté la conformité de la COP 21/CMP 11 au système de gestion durable au niveau 1 de la norme.2) Mise en œuvre de la politique de développement durable pour l'organisation des sessions : dans le cadre du plan d'action en matière de durabilité, le Bureau Veritas annoncera en octobre 2015 si le système de management responsable des événements de la COP 21/CMP 11 a obtenu ou non la certification.3) Suivi de l'événement : Grâce à la certification du système de management responsable des événements de la COP 21/CMP 11 selon la norme ISO 20121, le gouvernement français léguera un important héritage aux organisateurs des futures sessions de la CCNUCC et au secteur français de l'événementiel. Le Secrétariat général chargé de la préparation et de l'organisation de la COP 21/CMP 11 assurera la continuité grâce à l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques sur l'organisation des sessions de Paris. <p>Dans le cadre d'un processus séparé, le site officiel de la COP 21/CMP 11 au Bourget a déjà été certifié conforme à la norme ISO 20121 en 2014.</p>